



## AVIS PUBLIC

### ABSENCE DE DÉPÔT D'UN RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'EXERCICE 2019

**AVIS** est par la présente donné par le soussigné qu'aucun rôle d'évaluation foncière n'a été déposé conformément à la loi pour l'exercice 2019 et qu'en conséquence le rôle triennal applicable à la Ville d'Estérel qui est en vigueur depuis le 31 décembre 2017 pour l'exercice 2017 sera celui applicable pour l'exercice 2019.

**AVIS** est également donné, conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :  
MRC des Pays-d'en-Haut  
1014, rue Valiquette  
Sainte-Adèle (Québec) J8B 2M3
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 75-97 et ses amendements de la MRC des Pays-d'en-Haut et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Ville d'Estérel, ce 24<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2018.

\_\_\_\_\_  
Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.  
Greffier

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Luc Lafontaine, greffier de la Ville d'Estérel, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Ville ([www.villedesterel.com](http://www.villedesterel.com)) et l'avoir affiché à l'extérieur de l'hôtel de ville le 24 octobre 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2018.

\_\_\_\_\_  
Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.  
Greffier